

Le 8 juin 2012

Par messagerie

Me Geneviève Paquet 735, rue Notre-Dame Bureau 202 Lachine, Québec H8S 2B5 Me Éric Fraser Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques 4º étage 75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: (514) 289-2211, poste 3596

Téléc.: (514) 289-2007

C. élec. : fraser,eric@hydro.qc.ca

OBJET:

Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2012-2013

Dossier Régie: R-3776-2011 Notre dossier: R045294 FE

Chère consœur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 48 490,91 \$ en paiement des frais de participation du Groupe de recherche appliquée en macro-écologie (GRAME) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2012-058 rendue par la Régie de l'énergie, le 24 mai 2012.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Fraser

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie